

ECOLE MATERNELLE OU ELEMENTAIRE - Parent d'enfant contact à risque

NOM DE L'ECOLE ET COMMUNE : école élémentaire PASTEUR – Meulan-en-Yvelines

DATE du test positif d'un élève de la classe : 09/12/2022 dernier contact : 06/12/2022

Madame, Monsieur,

L'école fréquentée par votre enfant fait l'objet de mesures spécifiques du fait de la survenue d'un ou plusieurs cas confirmés de COVID-19. Votre enfant a été en contact avec un cas confirmé. Vous avez, en tant que responsable légal, un rôle pour limiter les risques de contagion de la Covid-19.

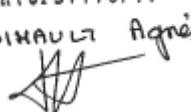
Votre enfant peut poursuivre les apprentissages à l'école. Il devra réaliser, deux jours (J2) après le dernier contact avec le cas confirmé ou immédiatement si le dernier contact a eu lieu depuis plus de 2 jours, un autotest ou, si vous le souhaitez, un test antigénique dans une pharmacie ou un test PCR dans un laboratoire de biologie. **Quel que soit le type de test réalisé, ces tests sont gratuits pour les mineurs.** L'autotest est délivré gratuitement en pharmacie sur présentation de ce courrier.

- **Si l'autotest ou le test est négatif, votre enfant continue de suivre normalement les cours à l'école.** Il peut également continuer à bénéficier des activités périscolaires ;
- **Si l'autotest ou le test est positif, vous êtes invité à en informer le directeur de l'école.** Votre enfant devra alors être **isolé à domicile pour une durée de 7 jours.** Cette durée pourra cependant être réduite si, à partir du 5^{ème} jour, votre enfant réalise un test RT-PCR ou antigénique dont le résultat est négatif et s'il n'a aucun symptôme depuis 48 heures.

Si toutefois votre enfant a contracté la Covid-19 au cours des deux derniers mois, il n'y a pas d'obligation de réalisation d'un autotest ou d'un test.

Ce courrier vaut justificatif pour la délivrance gratuite d'un autotest en pharmacie après avoir compléter les Nom/prénom de votre enfant ci-dessous.

Je soussigné DOUSSINAULT Agnès, directrice de l'école élémentaire PASTEUR atteste que l'élève Nom, Prénom..... est inscrit en classe de CM1 Mme ORMIERES .

ECOLE PASTEUR
19 rue des Annonciades
78250 MEULAN-EN-YVELINES
Tél. : 01 34 74 07 74
DOUSSINAULT Agnès


Si vous avez des interrogations au sujet des consignes sanitaires à suivre ou sur le contact-tracing, vous pouvez appeler la plateforme de l'Assurance Maladie au 09 74 75 76 78 (service gratuit + prix d'un appel).

Si l'état de santé de votre enfant évolue, nous vous invitons à contacter sans attendre votre médecin traitant ou un médecin de ville. Si vous n'arrivez pas à trouver un médecin pour vous prendre en charge, vous pouvez contacter l'Assurance Maladie au 09 72 72 99 09 (service gratuit + prix d'un appel), qui vous orientera dans vos recherches.

Cordialement,